



République Tunisienne
Ministère de la Santé

Projet d'Appui aux Zones Défavorisées II

**Identification des itinéraires thérapeutiques suivis
dans les zones prioritaires**



Union
Européenne

Termes de Référence (TdR)

APPUI A L'IDENTIFICATION DES ITINÉRAIRES THÉRAPEUTIQUES SUIVIS DANS LES ZONES PRIORITAIRES

**TERMES DE REFERENCE DE L'EXPERTISE JUNIOR POUR L'APPUI A
L'ENQUETE « IDENTIFICATION DES ITINERAIRES THERAPEUTIQUES SUIVIS
DANS LES ZONES PRIORITAIRES »**

2017

Sommaire

1. Contexte et justification	3
2. Objectif du Poste	
3. Brève description de la mission	3
4. Les grandes lignes de l'enquête envisagée	
5. Logistique et Calendrier	5
6. Organisation spécifique	5
7. Rapports – productions attendues	6
8. Expertise requise	6
9. Modalités de recrutement	6

TERMES DE REFERENCE DE L'EXPERTISE POUR L'APPUI AL'IDENTIFICATION DES ITINERAIRES THERAPEUTIQUES SUIVIS DANS LES ZONES PRIORITAIRES

1. Contexte et Justification

Dans le cadre de la coopération entre la Tunisie et l'Union européenne, une convention de financement d'un projet d'appui à la réduction des inégalités sociales et aux services de soins de santé de première ligne pour les 13 régions défavorisées (PAZD II) a été signée par les deux parties le 2 octobre 2012.

Ce projet, conçu comme un programme d'urgence au bénéfice des 13 gouvernorats les plus défavorisés du pays, est centré en priorité sur les centres de santé de base (CSB) et les centres intermédiaires (CI) afin d'élargir et d'augmenter la prestation de soins offerts, d'assurer une meilleure équité dans la répartition des moyens, en particulier pour les plateaux techniques, d'améliorer le système de planification et de renforcer les capacités du personnel médical et paramédical.

Le marché de services s'inscrit dans ces actions de renforcement des compétences et intègre les pistes de réforme nécessaires pour améliorer l'ensemble du système de prestations de services et de soins. Il s'agit donc de contribuer à la réforme du système de santé par des actions pilotes qui seront testées dans les 13 gouvernorats cibles mais qui suivent les stratégies nationales et auront vocation à s'appliquer éventuellement sur l'ensemble du territoire. Il est attendu de l'expertise à mobiliser qu'elle apporte un appui à un certain nombre de Directions centrales et de services et, en particulier à cet effet, concernant les activités de la DSSB de définir les approches et les dispositifs nécessaires pour améliorer la prévention et la prise en charge dans les structures de 1^{ère} ligne selon quatre axes d'intervention :

- Définir une approche multisectorielle de la prévention des maladies chroniques.
- Fournir un plan de communication et assurer un renforcement des capacités pour l'implication de la participation communautaire afin d'augmenter l'adhésion à la prise en charge des maladies non transmissibles (MNT).
- Disponibiliser l'organisation de la pratique de la médecine de famille en 1^{ère} ligne.
- Identifier les itinéraires thérapeutiques suivis dans les zones prioritaires.

Quand à la mission en question, elle a l'objectif ci-après.

2. Objectif du Poste

En vue d'assurer une mise en œuvre efficace du projet et l'atteinte des résultats escomptés, la Direction du Programme souhaite procéder au recrutement d'un expert junior pour l'appui à l'identification des itinéraires thérapeutiques suivis dans les zones prioritaires pour pouvoir mettre en place des mesures correctrices.

3. Description de la mission

En étroite collaboration et sous la responsabilité de la Direction des Soins de Santé de Base, appuyée par l'UGP, la mission de cet expert junior, prévue du 01/04/2017 au 30/09/2017, consiste à :

- ✓ Collaborer à la réalisation de la pré enquête pour tester la grille d'entretien,
- ✓ Superviser les enquêteurs sur le terrain et les différentes phases de l'enquête,
- ✓ Réaliser l'encodage des données recueillies,
- ✓ Réaliser la saisie, la transcription et la traduction des données recueillies,
- ✓ Participer à l'analyse des données et à leur mise en forme avec l'Expert Court Terme.

Ces différentes tâches sont à réaliser sur site et dans les localités cibles du programme sous la responsabilité de l'Expert Court Terme en charge de l'enquête, en étroite coopération avec la Direction des Soins de Santé de Base.

4. Les grandes lignes de l'enquête envisagée :

Il s'agit d'une enquête de type qualitatif portant sur un échantillon raisonné identifié sur les 13 régions cibles du programme.

L'objectif étant de mieux comprendre les itinéraires thérapeutiques ou de recours aux soins auprès des services de santé, de 1^{ère} ligne, publics, privés et/ou traditionnels. Ces recours seront interrogés face à différentes situations : en urgence, lors des soins courants et dans le cadre du suivi des affections chroniques, tout particulièrement, les plus prévalentes, l'HTA et le diabète.

Celle-ci s'effectuera à travers des entretiens auprès de personnes au sein de ménages identifiés sur des critères permettant de recouvrir les items visés et auprès d'usagers et de professionnels des structures relevant des territoires des circonscriptions là aussi identifiées en lien avec l'échantillon INAS2015/2016.

La taille de l'échantillon, définie sur les critères de la diversité des ménages rejoints, d'un niveau de significativité et d'acceptabilité sociale, sera de 70 entretiens, seuil considéré comme suffisant pour éviter le risque d'un effet de saturation.

Une grille (guide de l'entretien) est élaborée dans le cadre du protocole d'enquête initial. Elle sera testée lors de la pré enquête dans une zone similaire et affinée pendant l'atelier de formation avec les enquêteurs pour une plus grande assimilation et adhésion.

Une équipe ad hoc sera identifiée, recrutée et constituée sur un nombre de jours précis : 5 enquêteurs, 1 superviseur. Elle travaillera sous la responsabilité de l'Expert

Court Terme avec la collaboration étroite du point focal de la Direction des Soins de Santé de Base.

- Celle-ci sera en charge de la réalisation des entretiens sur le terrain durant une phase de 6 à 8 jours, selon les facilités et contraintes liées aux distances et conditions réelles, en tenant compte des aléas, et des adaptations si besoin.
- Une cartographie précise de localisation des ménages, usagers et professionnels, est conçue mais ne sera arrêtée qu'à l'issue de l'atelier de formation pour là aussi impliquer les enquêteurs sur qui repose la fiabilité des données collectées.

Un atelier de formation sera organisé sur 2 jours étalés sur 3 et réunira les 5 enquêteurs, le superviseur, l'Expert Court Terme et le représentant de la Direction des Soins de Santé de Base.

Les enquêteurs et superviseurs seront de nouveau réunis pour centraliser les données collectées et les contrôler.

5. Logistique et Calendrier

- L'expert junior est appelé à effectuer sa mission à Tunis au niveau du Ministère de la Santé et sur les site(s) sélectionnés pour la recherche action en concertation avec la DSSB.
- Les périodes des prestations commenceront à courir à compter du 1^{er} jour de la mobilisation de l'expertise, pour une durée maximum de 20 hommes/jour, et une fin ne dépassant pas le 30 septembre 2017, date de clôture du projet.

6. Organisation spécifique

L'expertise mobilisée travaillera sous la responsabilité de l'expert court terme, de la Direction des Soins de Santé de Base appuyée par l'UGP.

L'expertise mobilisée sera amenée à se déplacer dans les 13 régions prioritaires. Elle disposera de son propre équipement informatique (pc portable).

La DSSB, appuyée par l'UGP, faciliteront l'établissement des contacts avec les prestataires de service qui mettent en œuvre les activités du Programme.

Une séance de cadrage aura lieu au démarrage de la mission avec la DSSB, appuyée par l'UGP, ainsi que l'expert court terme, portant sur la définition et la clarification des tâches à effectuer.

La mission sera clôturée par une séance de restitution animée par l'expert court terme, avec la DSSB, appuyés par l'UGP, des représentants des régions, des représentants de l'Union Européenne et autres directions concernées qui seront à identifier ultérieurement.

7. Rapports – Productions attendues

Les formats des rapports, des productions et des présentations, sous-cités seront livrés à la DSSB et à l'UGP, au démarrage de chaque mission 24 h avant la séance de restitution.

- 1- Guide pour l'encodage des données.
- 2- Rapport et fichier numérique contenant les données saisies.
- 3- Rapport de supervision des enquêteurs (joint d'une Communication PowerPoint) incluant ses observations et ses recommandations.

Les livrables validées seront transmis en 05 exemplaires avec version électronique le dernier jour de la mission à la DSSB et à l'UGP.

8. Expertise requise : Qualifications et compétences

- Professionnel qualifié en sciences sociales et humaines
- Participation à des enquêtes qualitatives : conception, conduite, suivi ou supervision.
- Compétences en encodage, transcription, traduction, analyse et interprétation des données qualitatives.
- Connaissance du terrain socio-économique et culturel des régions concernées par l'enquête.
- Maîtrise de l'outil informatique et des outils de saisie.
- Maîtrise des deux langues (français et arabe) y compris le dialectal.

9. MODALITES DE RECRUTEMENT

L'appel à consultation sera publié sur les sites du Ministère de la Santé. Une large diffusion par courriel sera faite.

Les candidats sont invités à envoyer leurs Curriculum Vitae détaillés ainsi qu'une lettre de motivation, avant le 23 mars 2017 aux deux adresses e-mail suivantes : garboujsouhir@gmail.com & saklymoon@yahoo.fr.

